



NOUVELLE VAGUE DE DEMANDES DE LA DIRECTION DE L'UNIVERSITÉ

17 juillet 2014

Depuis quelques semaines, vous avez sans doute constaté les nombreux messages de la direction au sujet de nouvelles compressions du gouvernement.

En 2013, l'université avait fait une série de demandes d'efforts qui se voulait ponctuelle en attendant un réinvestissement à partir de l'année financière 2014-2015. Les membres du SEESUS avaient alors refusé ces demandes en assemblée générale.

Le 14 avril dernier, la direction a de nouveau demandé au Syndicat d'évaluer une demande en lien avec la prise de vacances anticipées. Le 20 mai les membres du SEESUS, réunis en assemblée générale, ont voté contre cette demande.

La direction a rencontré, une fois de plus, l'ensemble des syndicats le 19 juin pour nous annoncer qu'il n'y avait plus de réinvestissement universitaire, qu'il y aurait imposition de nouvelles compressions, que c'est la fin des déficits autorisés et finalement qu'il y aurait un possible projet de Loi pour l'automne qui couperait le budget de fonctionnement de 3% ainsi que 2% de la masse salariale.

Le 4 juillet la direction nous a soumis de nouvelles demandes de « *flexibilités* » au niveau de l'application de la convention collective en lien avec le contexte financier difficile.

Ces demandes portaient sur quatre points précis soit :

- 1) Augmenter le délai de 45 jours prévu à l'article 4-1.01;
- 2) Autoriser des dépassements de 8 mois pour les personnes salariées surnuméraires tel que prévu à l'article 1-1.36;
- 3) Considérer un nouveau concept de mixité des postes;
- 4) Favoriser la réduction volontaire du temps de travail par du sans solde.

Le Comité exécutif syndical s'est penché sur l'ensemble de ces demandes et réitère qu'il conserve son ouverture d'esprit, comme il l'a toujours fait, d'étudier « *au cas par cas* » chacune des demandes qui seront adressées au Syndicat par l'employeur. Nous ne pouvons donner carte blanche à l'Employeur d'appliquer leurs demandes de façon aussi large et sans aucun délai dans le temps où ces mesures prendraient fin. D'ailleurs, bien avant cette nouvelle série de demandes, le Syndicat avait proposé à l'Université de négocier avant terme les dispositions de la prochaine convention collective, dans le cadre de la négociation de la Lettre d'Entente no. 11 et de mettre sur la table TOUTES ses demandes de compressions plutôt que de nous en déposer de



nouvelles aux 6 mois. Cette ouverture d'esprit sans précédent de la part du Syndicat a été pourtant refusée par l'Université, sans autre explication. Nous avons informé les membres de cette proposition du Syndicat et de la réponse de l'Employeur lors de la dernière assemblée syndicale des membres.

Le Directeur des Ressources humaines peut bien tenter indirectement de cibler le SEESUS en tentant de le démoniser par rapport aux autres Syndicats, mais nous avons été certainement le seul Syndicat à lui offrir de négocier avant terme et de mettre sur la table l'ensemble de ses demandes afin que de part et d'autre, nous ayons une vue d'ensemble de la situation. Nous avons fait preuve d'ouverture, mais l'Université a refusé une chose aussi simple que de s'asseoir et de discuter en face à face de la situation. Dommage, car nous croyons que l'exercice aurait pu être très productif pour les deux parties.

Il semble parfois y avoir de l'improvisation dans cette manière réactive de gérer de la direction et nous nous interrogeons vraiment sur les buts recherchés par celle-ci. Nous croyons qu'il serait plus sage d'attendre d'avoir les détails et l'ampleur de l'éventuel projet de Loi ainsi que les raisons de ces mesures d'austérité. Depuis quelques années, la conjoncture économique du Québec ne se porte pas si mal que ça. Serait-ce parce que nous sommes en début d'un mandat majoritaire du gouvernement provincial et que les négociations du secteur public s'en viennent en mai 2015? Une manœuvre stratégique afin d'obtenir des concessions avant de négocier réellement? La question se pose.

Nous comprenons que dans ce contexte de compression l'Université demande l'aide des Syndicats, et le SEESUS demeurera ouvert à étudier la raisonnableté des demandes de l'Employeur, au cas par cas, tout en défendant comme nous l'avons toujours fait les intérêts des membres que nous représentons.

Nous demeurons vigilants sur les mesures qui toucheront nos membres et vous tiendrons informés si de nouveaux développements surviennent pendant cette période estivale.

N'hésitez pas à communiquer avec votre Syndicat pour toute question.

Syndicalement,

Stéphane Caron
Président